

PAS NÉCESSAIRE D'AVOIR 18 ANS POUR CHOISIR SON FUTUR MÉTIER !

Les orientations techniques de l'enseignement sont des passeports pour l'emploi. Et pour avoir une idée plus large de toutes les possibilités de cet enseignement, un nouveau site fait le tour de la question.

Un nouveau site internet a été mis en ligne. Il s'agit du site internet « Mon Ecole, Mon Métier » (www.MonEcoleMonMetier.be). L'objectif ? Il est de valoriser l'enseignement qualifiant et de transformer durablement les représentations des citoyens à son égard. Le site propose donc un « outil d'information sur les métiers et un outil d'aide à l'orientation au sein des filières de l'enseignement qualifiant, décliné sous la forme de fiches métiers destinées à un large public : élèves, parents, chefs d'établissement, enseignants,

éducateurs, intervenants et professionnels de l'orientation. Il permet une recherche par secteur de formation ou par débouché. Pour chaque métier, le visiteur peut télécharger une fiche métier, découvrir son contenu et même consulter la liste des établissements scolaires qui organisent l'option en Fédération Wallonie-Bruxelles. » Il s'adresse aux enfants comme aux parents et diffuse ce message : « L'avenir s'ouvre à toi, mais tu te demandes quel métier choisir ? Tu te demandes ce que tu feras plus tard ? Cherche un métier parmi les métiers qui sont présentés sur ce site, cela te donnera sûrement des idées ! Plus de 20 fiches 'métier' sont déjà en ligne, 30 nouvelles fiches seront disponibles pour la rentrée 2015 et l'objectif, à terme, est de réaliser une fiche pour chaque option du troisième degré de l'enseignement qualifiant. » Et de rappeler qu'il n'est pas nécessaire d'avoir 18 ans pour choisir son futur métier. Dès la troisième année

du secondaire, le jeune peut apprendre un métier à l'école. Plusieurs écoles sont désormais la pointe des nouvelles technologies avec les Centres de technologies avancées (CTA). Ils accueillent notamment les élèves et leurs professeurs. Ils permettent aux élèves d'apprendre leur métier avec du matériel moderne. Il est également possible d'apprendre un métier sur le terrain grâce aux Centres d'éducation et de formation en alternance, les CEFA en abrégé. L'étudiant va y découvrir un métier à raison de deux jours à l'école et trois jours en entreprise. Comme la scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans, un enfant aura ainsi passé quelque 900 000 minutes entre son entrée en maternelle et la fin de l'école. Autant choisir une orientation qui colle vraiment aux attentes du jeune avec l'apprentissage d'un métier. Cela signifie que les jeunes ne passent pas tout leur temps à l'école et sont déjà en contact avec le monde du travail. Ce système laisse aussi aux jeunes la possibilité de vivre plusieurs expériences sans directement tomber dans la vie active. En gardant un pied à l'école, ils ont toujours la possibilité de s'essayer à d'autres choses et de trouver leur voie.

En alternance

Rappelons encore que dans l'enseignement de plein exercice ou dans l'enseignement en alternance, la voie vers l'emploi se nomme Certificat de qualification (CQ6 et CQ7) au terme des 6^e et/ou 7^e années de l'enseignement qualifiant. C'est aussi un chemin idéal pour exercer le métier choisi et avoir accès à certains métiers réglementés (le fameux accès à la profession).

Enfin, cette présentation des opportunités ne serait pas complète sans rappeler qu'il est aussi possible de poursuivre son parcours scolaire dans l'enseignement supérieur grâce au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS). Il est obtenu à la fin de ta 6^e année en technique de qualification ou de ta 7^e année de la filière professionnelle. Il donne bien accès à l'enseignement supérieur. Alors, bon boulot !

Conclusion ? Il faut oser de faire le choix d'une orientation qualifiante. Pourquoi ? La réponse est simple à comprendre. Électricien, technicien du froid, tuyauteur, technicien moto ou automobile, installateur sanitaire, soudeur, ajusteur, dessinateur industriel : le nombre des métiers techniques est innombrable. Ces professions sont par ailleurs un précieux passeport pour l'emploi. Ces fonctions ne connaissent effectivement pas la crise. Et les personnes qualifiées sont très recherchées par les employeurs. C'est pourquoi il faut revaloriser l'image des métiers techniques et de ceux qui les exercent. Ils mettent à l'unisson l'accent sur les débouchés des options de l'enseignement technique et professionnel.